



Problème déclaration de lieu de travail

Par **suzione**, le **28/01/2011** à **13:56**

Bonjour,

je suis actuellement employée dans une clinique privée au sein de la radiologie. Les radiologues ont également deux cabinets de villes et nous tournons sur les trois sites. Sue nos contrat, il est spécifié que nous pouvons être ammenés à aller sur les différentes adresses de l'entreprises.

Le problème est que ce sont trois entreprises à par entières (3 numéro de siret, 3 numéros d'URSSAF).

La question est: est-ce légal et sommes nous couvert lorsque nous sommes dans les cabinets ?

Merci, d'avance pour votre réponse

Me Sobral Suzanne

Par **P.M.**, le **28/01/2011** à **19:04**

Bonjour,

Effectivement, chaque employeur est distinct et la confusion n'est pas normale au sein d'un même contrat de travail, il s'agit peut-être même d'une situation d'abus de biens sociaux...